

AUTO-MOTO-CYCLO-ECOLE MARIO

148, rue Nationale 57600 FORBACH
Tél. : 03.87.29.35.70

Agrément N° E 02 057 08710

55, rue Haute Seille 57000 METZ
Tél. : 03.87.36.98.18



Etablissement ayant signé la « Charte de Qualité des écoles de conduite »

PERMIS Voiture (B) « Conduite Supervisée »

1 105 €

Comprenant :

- l'inscription
- Les fournitures pédagogiques (livre de code, livret d'apprentissage, fiche de suivi)
- les COURS de code théoriques illimités
- Les TESTS de code illimités
- Le LABOCODE permanent (système EASY TEST sur PC individuels)
- **Le passage de l'Epreuve Théorique Générale (CODE)**
- 20 HEURES de formation pratique
- Le Rendez-vous préalable à la Conduite Supervisée (2h)
- Le Rendez-vous pédagogique : théorique (2h) + pratique (1h)
- **Le passage de l'examen pratique (CONDUITE)**
- La garantie financière
- L'assurance spéciale élèves

**** Le règlement peut s'effectuer en plusieurs fois ****

Pièces à fournir pour la constitution du dossier :

- ★ *Pièce d'identité*
- ★ *3 Photos d'identité*
- ★ *4 enveloppes timbrées autocollantes (2 format courrier à 0,60 € + 2 format A5 à bandes autocollantes à 1 €)*

Le bureau est ouvert : - du lundi au vendredi de 9h à 18h45 NON STOP
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Validité de l'offre .. / .. /20 ..

Visitez notre site: www.autoecolemario.com

Autres prestations :

<i>Evaluation de départ</i>	<i>45 €</i>	<i>A domicile :</i>	
<i>Leçon de conduite supplémentaire</i>	<i>45 €</i>	<i>Livre de test</i>	<i>15 €</i>
<i>Présentation code supplémentaire</i>	<i>105 €</i>	<i>CD Rom / DVD</i>	<i>32 €</i>
<i>Présentation conduite supplémentaire</i>	<i>105 €</i>	<i>Easyweb.....</i>	<i>35 €</i>
<i>Formation spécifique accompagnateur</i>	<i>65 €/personne</i>		
<i>Changement de catégorie, perte de livret, prorogation de livret</i>	<i>35 €</i>		
<i>Caution carte Easytest</i>	<i>12 €</i>		

I. LE DEROULEMENT DE VOTRE FORMATION THEORIQUE

• **LE LIVRE DE CODE** : *A lire !! Vous y trouverez toute la réglementation.*

• **COURS DE CODE** : **« Mercredi de 17h15 à 19h ou Samedi de 13h30 à 15h »**

Au nombre de 10, ils sont animés par un enseignant de la conduite diplômé. Ces cours permettent de comprendre les règles du code de la route par thème. Ils traitent tous les aspects théoriques de la pratique. Ainsi, vous économisez des leçons de conduite.

• **TESTS DE CODE** :

« Jeudi 10h, Jeudi ou Vendredi de 18h15 à 19h30 ou le samedi de 15h à 16h15 »

Toujours avec la présence d'un enseignant de la conduite, chaque test comporte 40 questions de « type examen ». Le moniteur corrige et commente chaque question et vous permet d'apprendre les règles du code de la route. A la fin de chaque test vous connaissez votre « score » et ainsi l'enseignant peut vous évaluer par rapport à l'examen grâce à l'utilisation de boîtiers de correction du même type qu'à l'examen.

• **LABOCODE** :

« Du lundi au vendredi de 9h à 18h45 » / « le samedi de 9h à 12h »

Vous vous entraînez quand vous le souhaitez et pouvez ainsi déterminer votre niveau tout en apprenant les règles du code la route avec le nouveau système EASY TEST sur PC individuels.

• **... Et la maison** : **le CD ROM, le DVD ou le livre de tests** : *un entraînement personnalisé à domicile pour augmenter vos chances de réussir le code. Nouveau ! EASYWEB, 54 séries sur internet avec suivi à l'auto-école.*

II. LE DEROULEMENT DE VOTRE FORMATION PRATIQUE

Pour les leçons de conduite, nous venons vous chercher à votre domicile, sur votre lieu de travail ou devant votre lycée (à convenir).

Le Rendez-vous préalable à la Conduite Supervisée : *Permet le « passage de relais » entre l'enseignant de la conduite et l'accompagnateur (durée 2h).*

Le rendez-vous pédagogique : *Permet de faire un bilan de votre apprentissage.*

La phase théorique : *En traitant de grands thèmes de la sécurité routière, elle vous permet d'échanger votre expérience (durée : 2 heures). La phase pratique : En présence d'un enseignant de la conduite et d'un de vos accompagnateur, elle vous permet de faire un bilan de votre apprentissage (durée : 1 heure).*

Réforme du 7/11/2005 - Examen du permis de conduire : *Des modules de formation spécifiques au nouvel examen sont mis en place à l'inscription, ainsi qu'avant le passage à l'examen.*

Nos partenaires : **les Assurances, les Banques, le FASTT, le Conseil Général, le Conseil Régional, les CFA, la Mission Locale, Pôle Emploi, la Bourse au Permis de la Ville de Metz.** *Nous vous renseignerons !*